



**Vendredi 10 novembre, dès 9h
Contrats aidés, agir pour notre
déprécarisation, c'est possible !
Nous sommes toutes et tous
concernés/impactés dans les services.**

Depuis cet été, en tant qu'agents en contrats aidés, nous sommes inquiets pour notre avenir. Nous recevons de nombreuses alertes de collègues sur des situations de précarité terribles. Dans tous les services, notre disparition progressive va augmenter la charge de travail des collègues titulaires !! D'un côté nous souffrons de l'insécurité de nos contrats de travail, et, de l'autre, les fonctionnaires vont craquer par sur-stress !

Avec la CGT et le Supap FSU, nous avons demandé des réponses sur le devenir de chacun d'entre nous. Certes des critères ont été donnés par l'État, mais comment s'appliquent-ils à la ville ? Lors d'une réunion récente pour certains renouvellements de seulement six mois, la Ville est restée une fois de plus dans le flou : rien n'est sûr en 2018 même pour ceux qui rentrent dans les critères !!!

Nous avons aussi demandé une réunion pour travailler sur les besoins de formation et le maintien en emploi pour des titularisations. Aucun retour de la Maire à nos courriers, alors que dès le mois de novembre, plus de 50 collègues vont être mis au chômage !

Suite à une réunion d'information syndicale avec la CGT et le Supap FSU, nous, agents en contrats aidés, avons décidé de nous organiser pour nous défendre, ne pas rester seuls et être solidaires face à nos angoisses. L'absence de réponse de la Mairie est inadmissible. Nous ne voulons pas nous résigner à ce mépris. La ville a longtemps profité de nos contrats précaires payés à moindre coût pour remplacer des fonctionnaires comme agent d'accueil, comme agent logistique, comme agent à tout faire...

Nous condamnons la décision d'une violence inouïe du président Macron. Nous participerons aux mobilisations du 10 novembre pour obliger ce gouvernement à proposer de vraies solutions de déprécarisation dans le secteur associatif et dans la fonction publique (à Pôle emploi, dans l'Éducation nationale, à la Ville de Paris...).

Dans les Bouches-du-Rhône, par la mobilisation, des contrats ont été reconduits pour 300 personnes. À Paris, ville riche, elle a les moyens d'en faire plus !

Le 10 novembre, par l'action, nous exigeons de la Mairie de Paris des solutions urgentes pour déprécariser les agents qui occupent pour la plupart des emplois permanents utiles au bon fonctionnement des services publics parisiens.

**Alors, mobilisons-nous pour nos emplois !
Pour des emplois stables et des services publics renforcés !**

**Pour cela, nous proposons à tous les collègues
en CUI de nous rejoindre pour la « journée
noire » des contrats aidés à Paris**

Vendredi 10 novembre, 9h-12h
Réunion d'information syndicale

Bourse du travail (salle Eugène Varlin), 3 rue du Château d'eau,
métro République.

Cette réunion est autorisée par l'administration sur votre temps de travail. Nous y discuterons des actions à mener l'après-midi pour nous faire entendre !

Vendredi 10 novembre, 15 h
Manifestation des contrats aidés à Paris

Métro Bourse

Tous les agents titulaires ou non titulaires sont couverts par ce préavis de grève à partir de 12h¹.

Et dès à présent :

Rejoignez le Collectif des contrats aidés soutenu par le Supap FSU et la CGT Ville de Paris !

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
<https://www.facebook.com/Collectif-des-contrats-aidés-de-la-Ville-de-Paris-696781037184802> et répondez à la fiche de recensement.

Contact : collectifcavp@gmail.com ; syndicat-cgt-nontitulaires@paris.fr ; syndicatsupapfsu@paris.fr

Retrouvez-nous les lundis soir à 18h, 19 rue du Renard, 6^e étage (vous pouvez venir avec vos enfants si vous avez des problèmes de garde).

¹ Retenue pour une heure d'absence : 1/210^e ; retenue pour une demi-journée d'absence : 1/60^e ; retenue pour une journée : 1/30^e. Si c'est trop difficile pour vous, vous pouvez aussi vous mettre en congés.